

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 13 (1875)  
**Heft:** 23

**Artikel:** [Nouvelles diverses]  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-183286>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

— Non, non! j'accepte, s'écria-t-il. Ah! je suis bien coupable, Mademoiselle, et ne suis-je pas mille fois plus heureux que je ne mérite, de l'occasion qui m'est offerte de montrer mon repentir, et s'il m'est permis, malgré mes torts, de consacrer ma vie à racheter l'erreur d'une heure d'égarément.

— N'espérez pas cela, dit-elle vivement; votre vie ne m'est pas utile. Il me faut la simple réparation que je suis venue chercher ici; après cela vous serez libre de retourner où il vous plaira.

Obéissant à un geste impérieux, Auguste la suivit, désespéré de cet arrêt, mais ressentant une satisfaction mêlée d'amertume à subir la volonté de Léontine.

A la porte de la rue se trouvait déjà, dans une voiture, César Gousseaud; Gérôme Duplantin parut quelques instants après. Tous quatre se rendirent à l'hôtel des Colonies, rue Croix-des-Petits-Champs, où leur déjeuner était servi. Léontine refusa de se mettre à la même table que son ex-fiancé, qui resta seul avec son père, dont il reçut une vive réprimande, moins sévère cependant qu'il ne la méritait. Le dur accueil que lui avait fait Léontine le préoccupait tristement; en ce moment, hormis le malheur qui le menaçait de perdre un amour si désirable, tout lui était indifférent.

A midi, ils partaient ensemble pour Châtellerauld. Les exigences de la voiture ne permirent pas d'écouter les répugnances de Léontine; ils voyagèrent donc réunis dans l'intérieur; le silence le plus sombre régna pendant tout le voyage. Léontine évitait avec dédain les regards qui la cherchaient; Auguste se désolait et, s'il avait osé, il aurait pleuré comme à son premier voyage de Créteil à Châtellerauld.

A quatre heures du matin, on arriva à destination. Auguste, huit jours après sa fuite, rentra à Saint-Jean, plus honteux, plus malheureux que jamais. Là, en effet, devait se consommer sa dernière infortune.

Tout se disposait pour une seconde comparution devant l'autorité municipale. Seulement Gérôme Duplantin, en attendant le moment fixé pour la cérémonie, ajournée au lendemain, enferma son fils dans une chambre haute. Hélas! il aurait bien voulu s'en échapper pour aller se jeter aux pieds de Léontine et implorer son pardon. Il demanda vainement à la voir et à l'entretenir quelques minutes; elle fut inébranlable dans ses refus. Il tenta inutilement d'attendrir le domestique qui lui portait ses repas; tout ce qu'il en obtint, ce fut qu'il remettrait une lettre à Léontine. La lettre partit bien, mais il ne vint point de réponse.

Enfin, à huit heures du soir, Auguste, en grand costume de fiancé, monta en voiture avec son père, se dirigeant vers Saint-Jean-le-Léger. L'étrange rupture d'Auguste ayant excité la curiosité, une grande foule attendait la noce sous les tilleuls de la mairie: on glosait de toutes parts sur sa contenance.

— Il n'a pas l'air content, disait-on.

— Dame! on l'oblige de force, s'écria un paysan.

— Ces militaires sont si durs pour leurs enfants, fit observer un troisième qui répondait aux deux autres.

Léontine, sa charmante physionomie empreinte d'une triste mélancolie, s'avança, donnant le bras à son père, au milieu d'un murmure d'admiration.

Auguste marchait derrière elle d'un pas hâté et honteux.

L'un et l'autre s'arrêtèrent devant la table dont le tapis vert s'était maintes fois, depuis huit jours, présenté aux souvenirs et aux regrets du jeune homme.

Écoutant ensuite avec une résignation anxieuse l'interrogation formulée du maire:

— Acceptez-vous Mademoiselle Léontine-Amélie Gousseaud pour épouse?

Il répondit, en joignant les mains avec ferveur:

— Oui, oui, de grand cœur!

Puis il baissa la tête pendant qu'un frémissement indescriptible courait dans la foule. Mais le frisson le prit en entendant le maire dire à Léontine:

— Mademoiselle, acceptez-vous pour époux Monsieur Louis-Antoine-Auguste Duplantin?

Un silence plein d'anxiété suivit cette question. Auguste tourna des yeux suppliants vers Léontine, qui restait silencieuse. Son cœur se brisa, sa raison lui fit défaut; il tomba aux genoux de la jeune fille...

— Eh bien! Mademoiselle, j'attends, dit le maire.

— Eh! monsieur, je ne suis pas venue ici pour dire non, répondit-elle d'une voix grave; la loi ne tient pas compte de la dignité du cœur.

Le maire posa la question de nouveau, et Léontine, impatientement, répondit par trois fois:

— Oui..., oui..., oui..., aux applaudissements de l'assistance.

Dix mois plus tard, un petit ange rose et blond mettait le comble au bonheur du jeune ménage, et rendait fous de joie les deux grands-pères, Duplantin et Gousseaud, qui se promirent bien d'élever *militairement* leur cher petit bonhomme, comme ils l'appelaient déjà.

— J'en veux faire un général, disait le père Duplantin.

— Moi, un maréchal de France! ripostait Gousseaud.

Les tendres cœurs! ils oubliaient que l'homme propose et que le destin dispose!

A quoi sert de prévoir l'avenir?

Alexandre FOURGEAUD.



Quand on songe aux nombreux moyens de transport dont nous jouissons, aux lignes de chemins de fer qui sillonnent les continents en tous sens, on a peine à croire à ce qui existait sous ce rapport au commencement de ce siècle. Les annonces suivantes, extraites d'un journal lausannois, de 1805, peuvent donner une idée.

— « Dimanche prochain, 12 du courant, il partira une bonne voiture pour Hambourg, passant par Berne, Bâle et Francfort, dans laquelle il y a des places à donner. — S'adresser à Delavaux, maître voiturier, Cheneau-de-Bourg, 39, Lausanne. »

— « Du 10 à 12 courant, il partira pour la Hollande une bonne berline où il y a encore des places à donner, et du 15 au 18, une dite pour Hambourg. S'adresser à Ramuz, au Chêne, à Lausanne. »

— « A la fin de mai courant, il partira une bonne voiture pour la Hollande; au 1<sup>er</sup> juin, une dite pour Francfort, Leipzig et Berlin; une dite pour Hambourg et Lubeck; dans chaque voiture il y a des places à donner. — S'adresser chez J.-Louis Demollin, voiturier, à Lausanne. »

L. MONNET.

## ANNONCE

En souscription

A LA

## LIBRAIRIE B. BENDA

Lausanne, Vevey, Montreux.

**Reclus.** Géographie en livraisons, à 50 cent.

**Litté.** Abrégé du dictionnaire, en livraisons à 50 cent.

**Stieler.** Hand Atlas en livraisons à 50 cent.

**Litté.** Grand dictionnaire, 4 vol. reliés, fr. 120, payables en 12 termes mensuels de 10 fr.

Des prospectus et des premières livraisons sur demande.